

L'histoire de la colonisation belge à l'école Décentrement, Distanciation, Déconstruction

Dans une récente intervention en Commission de l'Éducation du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B), la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns suggérait qu'il serait intéressant de recueillir les suggestions et les commentaires – notamment des chercheurs – en matière d'enseignement de l'histoire de la colonisation car les derniers référentiel et programme d'histoire rédigés (2014-2015) avaient suscité des critiques¹. Dans l'optique de la rédaction de nouveaux référentiels à l'horizon 2020², et au vu de ce que nous constatons à l'heure actuelle en la matière, nous prônons une revalorisation de la place de l'histoire de la colonisation belge dans la formation historique des élèves du secondaire³.

Une histoire méconnue à fortes réminiscences

En 2008, une enquête du fondateur de *l'Appel pour une école démocratique* Nico Hirtt démontrait qu'un quart des étudiants sortis de l'enseignement secondaire belge ignorait que le Congo avait été une colonie belge⁴. Nous ne constatons pas d'amélioration significative au travers de l'étude que nous avons entamée en octobre 2017 – certes plus modeste et qui n'a pas encore livré tous ses résultats⁵. Le lien colonial entre la Belgique, le Rwanda et le Burundi est encore très largement ignoré par les élèves francophones d'aujourd'hui. Notre sondage montre entre autre que, si les récents diplômés du secondaire affirment en grande majorité avoir approché la colonisation en général et le « cas » belge en particulier, ils ont pour la plupart de grandes difficultés à situer la colonisation belge dans le temps (1885-1962). Pourtant, ils sont tout aussi nombreux à vouloir en savoir plus, notamment parce qu'ils estiment que cette histoire fait un écho dans la société actuelle (un tiers d'entre eux).

Depuis les commémorations du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Congo, le passé colonial est revenu dans nos têtes, notamment par l'intermédiaire du désormais célèbre *Congo* de Van Reybrouck. Mais il est également de retour dans nos rues. Durant l'hiver 2011-2012, Bruxelles fut le théâtre de violentes manifestations « congolaises » qui mirent en exergue l'exaspération des Afro-descendants face à l'« invisibilisation » et aux discriminations dont ils étaient victimes quotidiennement en Belgique. Cette lassitude s'est peu à peu muée en revendications postcoloniales, notamment la contextualisation voire la destruction de traces coloniales stigmatisantes dans l'espace public belge (statues, stèles, etc.) ou l'érection de lieux en mémoire de Congolais célèbres (rue ou place Patrice Lumumba). Ceci dit, comme le démontre une récente étude financée par la Fondation Roi Baudouin, l'enseignement de l'histoire coloniale à l'école reste de loin la plus importante requête des Afro-descendants de Belgique⁶.

Face à ces requêtes, des réponses politiques sont apparues récemment mais elles restent timides. Au niveau fédéral, des députés de gauche ont déposé une proposition de résolution qui n'a pas encore été examinée⁷. Pour la première fois en 2017, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a quant à lui financé, à hauteur de 60 000 euros, huit projets lors d'un appel extraordinaire dans le cadre du décret mémoire du 13 mars 2009. Néanmoins, la colonisation belge semble toujours considérée – à tort – comme une « histoire à part », celles des « Autres », au niveau du ministère de l'Éducation. À cet égard, l'unique mention qu'en fait le long avis n° 3 du *Pacte pour un Enseignement d'Excellence* est éloquent : ses auteurs mettent sur un pied d'égalité – comme de mesures en vue d'une plus grande mixité sociale – l'histoire de la colonisation (ou de l'immigration) et l'accès dans les écoles à un menu végétarien pour les différentes confessions⁸. Cet exemple

résume peu s'en faut l'esprit dans lequel a été transmise l'histoire de la colonisation belge en Belgique francophone jusqu'à aujourd'hui.

Un pan entier de notre histoire délaissé

Le référentiel de compétences terminales et de savoirs requis en histoire dans l'enseignement secondaire, publié en 1999 et encore en vigueur en 2017, ne prescrit aucune obligation en matière d'enseignement du fait colonial belge. Il impose seulement d'aborder des moments-clefs (« Le Monde et l'impérialisme des pays industrialisés » ; « Décolonisation et [les] relations Nord-Sud ») et des outils conceptuels (« les principaux constitutifs d'un processus de colonisation, de décolonisation et de type néocolonialiste »)⁹. À l'heure actuelle, un élève issu de l'enseignement secondaire en Belgique francophone peut donc, au regard de ce référentiel, ne disposer d'aucune notion relative au processus colonial spécifiquement belge. Que préconisent les programmes qui en découlent ?

En 2012, l'inspecteur responsable des programmes en histoire de la FW-B (nous en avons dénombré 13 différents rien que pour la seule) affirmait : « quel que soit le réseau d'enseignement, officiel ou libre, ni l'Afrique, ni l'une de ses régions, ni le Congo ne sont mentionnés dans les contenus obligatoires à aborder par les titulaires des cours de 5^e et 6^e années. Tout au plus voit-on apparaître dans l'un d'entre eux, au titre de suggestion ou de piste de travail non obligatoire, la colonisation de l'Afrique et le Congo »¹⁰. Depuis, un nouveau référentiel a été rédigé en 2014 pour les humanités professionnelles et techniques ; il a conduit en 2015 à la publication d'un nouveau programme pour l'enseignement organisé par la FW-B. Si ce dernier recommande aux professeurs de consacrer un nombre substantiel de périodes à l'étude de l'« épisode » colonial belge, ses balises en termes de contenu répercutent une vision vague, réductrice voire erronée de la colonisation belge. Ainsi, utiliser le concept de migration pour aborder ce processus du point de vue historique est inadéquat. Autre exemple : à une rare exception près, les « populations indigènes » ne sont pas considérées comme des acteurs à part entière mais bien comme un groupe compact indifférencié composé de victimes inactives, autrement dit des « objets d'histoire »¹¹.

Cette perspective est également celle que l'on retrouve dans les manuels scolaires belges¹². Ceux-ci évoquent uniquement les « temps forts » de la colonisation, c'est-à-dire l'épopée léopoldienne (1885-1908) et le *momentum* de l'indépendance du Congo (1960). Peu d'éléments évoquent le temps long : la violence et la domination coloniales ainsi que la ségrégation raciale sont très peu décryptées. On peut également s'inquiéter de l'absence dans ces manuels – ne fut-ce que la mention – du lien colonial qui a existé entre la Belgique et les territoires des actuels Burundi et Rwanda. Mais ce qui préoccupe encore davantage, c'est le maintien, y compris dans les livres scolaires les plus récents, de l'exercice dépassé qui consiste à lister les points positifs et négatifs de la colonisation belge. Rappelons-le : l'approche scientifique actualisée de la colonisation empêche désormais de dresser un bilan comptable qui mettrait en balance (compensatoire) d'une part les crimes coloniaux et le racisme institutionnalisé, et, d'autre part, la fondation d'écoles et de dispensaires.

Pourquoi enseigner l'histoire de la colonisation belge ?

Si elles intègrent les nouvelles perspectives et les derniers résultats des spécialistes, les leçons d'histoire de la colonisation belge peuvent se révéler parmi les plus pertinentes pour pratiquer un enseignement critique et globalisant¹³. Ces 77 ans d'histoire (l'État indépendant du Congo de 1885 à 1908, le Congo belge de 1908 à 1960 et le mandat de la SDN sur le Ruanda-Urundi entre

1924 et 1962) constituent un champ d'étude idéal afin que chaque élève apprenne à décentrer son regard sur le monde ; en d'autres termes, à se départir peu à peu de sa vision eurocentrée lorsqu'il réfléchit au monde globalisé dans laquelle il évolue.

Le cours d'histoire de la colonisation peut également s'avérer un lieu adéquat pour accueillir et contextualiser les mémoires – comprises comme les représentations du passé partagées par une société ou un groupe social. Certes, il est réputé pour être un terrain miné, où s'entrechoquent des questions identitaires, et sur lequel peu d'enseignants osent s'aventurer. Rappelons d'ailleurs que l'histoire de la colonisation n'est pas non plus une matière obligatoire des cursus universitaires francophones belges. Sans bases solides, les professeurs sont d'autant plus mal à l'aise. Faut-il alors les encourager à adapter la trame de leur cours à l'origine de leur public ? Au contraire : l'histoire de la colonisation recèle selon nous de nombreuses opportunités pour, d'une part, initier chaque élève, dans une démarche méthodologique et critique, à la réflexivité et la distanciation vis-à-vis de sa propre mémoire ; d'autre part, afin d'encourager un rapprochement entre toutes les mémoires de la classe.

L'un des principaux atouts de l'enseignement de l'histoire de la colonisation (belge) reste d'offrir les cadres et les outils fondamentaux pour déconstruire le racisme. Contextualiser l'émergence des théories raciales puis leur application dans des systèmes de domination institutionnalisés permet de mieux comprendre les discriminations racistes et les inégalités actuelles. Retracer et décrypter ces généalogies aide également à débusquer les expressions de paternalisme larvé et de victimisation des Afro-descendants. Pour y parvenir, la mise en exergue, notamment dans les manuels scolaires, des populations colonisées comme acteurs de résistance – et non plus comme spectateurs aliénés – face à la domination coloniale serait par exemple une démarche salutaire.

L'histoire de la colonisation belge doit donc figurer parmi les enseignements obligatoires des futurs référentiels, programmes et manuels en histoire de la FW-B. Cela suppose d'abord que les spécialistes de la discipline soient impliqués lors de leur rédaction. Ensuite, les (futurs) professeurs d'histoire doivent recevoir une formation solide (dans l'enseignement supérieur puis de manière continue) basée sur des outils pédagogiques opérationnels – il en existe déjà¹⁴. De même, insistons sur le fait que ces enseignants doivent disposer de temps. Sans ce dernier, et même avec toute la volonté du monde, il leur sera difficile de conférer à l'histoire de la colonisation belge le même nombre de périodes que pour appréhender les autres totalitarismes. Enfin, de notre point de vue, l'enseignement de l'histoire de la colonisation belge ne peut s'envisager que dans le cadre d'un cours d'histoire « entier » si spécifique de par sa méthode¹⁵.

Romain Landmeters

Assistant de recherches en histoire contemporaine

Université Saint-Louis – Bruxelles (USL-B)

Centre de recherche en histoire du droit et des institutions (CRHiDI)

¹ PARLEMENT DE LA FW-B. COMMISSION DE L'ÉDUCATION. *Compte rendu intégral. Session 2017-2018, séance du 7 décembre 2017, n° 35-EDUC.5 : Question de M^{me} Catherine Moureaux à M^{me} Marie-Martine Schyns, ministre de l'Éducation, intitulée « Évaluation du référentiel du qualifiant quant à l'enseignement du colonialisme et de ses crimes », p. 6-7.*

² FW-B, *Pacte pour un enseignement d'excellence. Socle de savoirs et de compétences du tronc commun. Charte des référentiels. Document approuvé par le gouvernement le 25 octobre 2017*, Bruxelles, 2017.

³ Cette analyse reprend plusieurs idées originales et arguments développés avec Amandine Lauro et Enika Ngongo dans deux articles : Amandine LAURO et Romain LANDMETERS, « Manger végétal ou colonial ? Les (vrais) enjeux de l'histoire de la colonisation », dans *Eduquer, tribune laïque. Publication de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente asbl*, n° 133, novembre 2017, p. 15-19 ; Romain LANDMETERS et Enika NGONGO, « Une école qui rassemble les histoires de tous. Oser enseigner l'histoire de la colonisation belge », dans *Bruxelles Laïque Echos*, n° 99, janvier 2018.

⁴ Nico HIRTT, *Seront-ils des citoyens critiques ? Enquête auprès des élèves de fin d'enseignement secondaire en Belgique francophone et flamande*, Bruxelles, Appel pour une école démocratique, septembre 2008, p. 8.

⁵ Les résultats que nous communiquons se basent des 200 premiers questionnaires distribués à des étudiants de premier bachelier de la faculté de philosophie, lettres et sciences humaines et de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication en octobre 2017.

⁶ Sarah DEMART *et al.*, *Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandaïs et Belgo-Burundais*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2017, p. 166.

⁷ CHAMBRE DES REPRESENTANTS, *Documents parlementaires. Session 2016-2017*, séance du 14 février 2017, DOC 54 2307/001 : *Proposition de résolution déposée par Benoît Hellings, Wouter De Vrindt et Dirk Van der Maelen concernant le travail de mémoire à mener en vue de l'établissement des faits afin de permettre la reconnaissance de l'implication des diverses institutions belges dans la colonisation du Congo, du Rwanda et du Burundi.*

⁸ FW-B, *Pacte pour un enseignement d'excellence. Avis n°3 du Groupe central*, Bruxelles, 7 mars 2017, p. 285.

⁹ MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE, *Compétences terminales et savoirs requis en histoire. Humanités générales et technologiques*, Bruxelles, 1999, p. 5 et 8.

¹⁰ Stéphane ADAM, « Le fait colonial et les cours en Fédération Wallonie-Bruxelles », dans *Lutte contre les discriminations au regard de l'histoire et de la mémoire coloniales : état des lieux. Actes de la conférence*, Bruxelles, 7 décembre 2012, Bruxelles, Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations, 2012, p. 29-30.

¹¹ FW-B. ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT. SERVICE GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT ORGANISE PAR LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES, *Programme d'études. Histoire. 466/2015/240. Enseignement secondaire et ordinaire. Humanités professionnelles et techniques. 2^e et 3^e degrés*, Bruxelles, 2015, p. 44-45.

¹² Karel VAN NIEUWENHUYSE, « Increasing criticism and perspectivism: Belgian-Congolese (post)colonial history in Belgian secondary history education curricula and textbooks (1990-present) », dans *International Journal of Research on History Didactics, History Education, and Historical Culture*, vol. 36, 2015, p. 183-204.

¹³ Françoise LANTHEAUME, « L'enseignement du fait colonial entre universalisme républicain et mémoires singulières », dans Laurence DE COCK (éd.), *La fabrique scolaire de l'histoire*, 2^e édition, Marseille, Agone, 2017, p. 73-86.

¹⁴ Anne CORNET *et al.* (éd.), *500 ans de colonisation au Congo. Une approche pédagogique audiovisuelle de la colonisation du Congo belge. Dossier pédagogique basé sur la série documentaire Kongo*, Bruxelles, Culturea ASBL, 2012 ; Patricia VAN SCHUYLENBERGH (éd.), *Congo : colonisation/décolonisation. L'histoire par les documents. Publication pédagogique*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 2012 ; Uta FENSKE *et al.* (éd.), *Colonisation et décolonisation dans les cultures historiques et les politiques de mémoire nationales en Europe. Modules pour l'enseignement de l'histoire*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2015 ; Sophie DULUCQ, Marie-Albane DE SUREMAIN et David LAMBERT, *Enseigner les colonisations et les décolonisations*, Futuroscope, Réseau Canopé, 2016.

¹⁵ Catherine LANNEAU *et al.*, « Sauver l'histoire : une exigence éducative, critique et démocratique », dans *Le Vif. L'Express*, 9 mars 2017 [<http://www.levif.be/actualite/belgique/sauver-l-histoire-une-exigence-educative-critique-et-democratique/article-opinion-626285.html>].